Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 035-213502719-20260115-2026011509ALSH-DE

St Georges de Reintembault

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT DE FOUGÈRES-VITRÉ

COMMUNE DE SAINT-GEORGES-DE-REINTEMBAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-six, le quinze janvier à vingt heures, le Conseil municipal, *légalement convoqué en date du neuf janvier avec affichage à la porte de la Mairie* s'est réuni à la salle du Conseil sous la présidence de Madame Marie-Claire BOUCHER, Maire de Saint-Georges-de-Reintembault.

Nombre de membres
- En exercice : 13
- Présents : 10
- Votants : 12
- Pour : 12
- Contre : 0
- Abstention : 0

Etaient présents (P), absents (A), excusés (E), représentés (R)

Mesdames et Messieurs :

BOUCHER Marie-Claire	P	DONNINI Philippe	P
PHILIPPEAUX Nelly	P	BORDET Rosie	P
PATIN Marie-Pierre	R	BARON Didier	E
OGER Edouard	P	GALOPIN Marie-Laure	P
AIME Alexandra	P	CHALOPIN Eric	P
CHAUVIN Louis Pierre	P	MOUBECHE Patricia	R
REBILLON Nicolas	P		

Avaient donné pouvoir :

Mandant	Mandataire	Procuration pour
P MOUBECHE	*R BORDET*	Ensemble de la séance
MP PATIN	MC BOUCHER	Ensemble de la séance

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), M. Edouard OGER a été désigné secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 035-213502719-20260115-2026011509ALSH-DE

Délibération n° 2026.01.15.09
Renfort ALSH vacances Hiver

Considérant la fréquentation de l'Accueil de Loisirs,
Considérant les indisponibilités de certains agents,
Madame la Maire propose au conseil municipal de créer 2 emplois non permanents, pour les vacances d'Hiver : Pour 2 animateurs à temps non complet.

Le Conseil Municipal,

Vu l'exposé de Madame la Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ***décide de créer 2 emplois non permanents, d'Adjoint d'animation, pour le surcroît d'activité de la période d'ouverture du Centre de Loisirs aux vacances d'Hiver 2026.***

Pour extrait certifié conforme,
le registre dûment signé,
La Maire,

MAIRIE de ST-GEORGES-de-REINTEMBAULT Ille-et-Vilaine

Marie-Claire BOUCHER